

Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 mars 2024 — N° 109

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner la Journée de la santé mentale des ados.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Semaine d’actions contre le racisme et pour l’égalité des chances.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bernard Charlebois.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de dénoncer les lacunes dans les services de transport adapté.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter les gagnants du concours Vocation en art! de la circonscription de Huntingdon.

21 mars 2024

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la trisomie 21.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire du club de l'âge d'or Saint-André de Neufchâtel.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Lucien Lessard.

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-David Bouchard.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Eliot Grondin.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Centre de prévention du suicide Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner la Journée québécoise de la francophonie canadienne.

21 mars 2024

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Yves Michaud, ancien député de Gouin.

Présentation de projets de loi

Mme Labrie (Sherbrooke) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 591 Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 591.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du Centre d'acquisitions gouvernementales.
(Dépôt n° 1458-20240321)

21 mars 2024

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour la période 2023-2027.
(Dépôt n° 1459-20240321)

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, dépose :

Le rapport d'évaluation de mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.
(Dépôt n° 1460-20240321)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 février 2024 par Mme Caron (La Pinière) concernant la mise sur pied d'une navette entre Brossard et l'arrêt Robert-Bourassa à Montréal comme mesure de mitigation au Réseau express métropolitain;

(Dépôt n° 1461-20240321)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 février 2024 par Mme Ghazal (Mercier) concernant l'annulation de l'ouverture d'un bureau du Québec en Israël.

(Dépôt n° 1462-20240321)

21 mars 2024

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 19 et 20 mars 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt.

(Dépôt n° 1463-20240321)

Mme Garceau (Robert-Baldwin), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 19 et 20 mars 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1464-20240321)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, retire certains propos non parlementaires.

21 mars 2024

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 36^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui aura lieu du 17 au 23 mars 2024 sous le thème « J'ai ma place ! »;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de la société et qu'elles aussi « ont leur place »;

QUE l'Assemblée nationale invite toute la population du Québec à réfléchir à la place qu'occupent les personnes ayant une déficience intellectuelle dans notre société et à participer aux activités de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 224 en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

21 mars 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, M. Ciccone (Marquette), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que l'élite professionnelle du hockey est traditionnellement associée aux hommes malgré que des femmes pratiquent ce sport depuis longtemps sans toutefois bénéficier de l'engouement populaire et médiatique ni des retombées financières et de l'appui de commanditaires majeurs;

QU'elle reconnaisse les efforts et l'engagement pour le hockey féminin de pionnières québécoises telles que Caroline Ouellette, Danièle Sauvageau, Kim St-Pierre, Danielle Goyette, Marie-Philip Poulin, France St-Louis et de Manon Rhéaume, qui a traversé la première le plafond de verre il y a plus de trente ans;

QU'elle salue le succès phénoménal de la nouvelle Ligue professionnelle de hockey féminin et la vente en un temps record, hier, de tous les sièges au Centre Bell de Montréal pour un match entre Montréal et Toronto, le 20 avril;

QU'enfin, l'Assemblée nationale félicite les pionnières du hockey féminin et celles qui reprennent aujourd'hui le flambeau, qu'elle souhaite longue vie à la Ligue professionnelle de hockey féminin et exprime son souhait de voir arriver une nouvelle équipe, ici, dans la Capitale-Nationale.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 225 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

21 mars 2024

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec
Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et
Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les timbres de droit sur les
alcools vendus pour la consommation sur place; cette motion ne peut être débattue faute
de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement,
M. Legault, premier ministre, conjointement avec M. Tanguay, chef de l'opposition
officielle, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. St-Pierre
Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose
:

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au très
honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada de 1984
à 1993 et ancien député de Manicouagan et de Charlevoix, pour
sa contribution exceptionnelle au développement du Québec et du
Canada;

QU'elle rappelle sa détermination à faire avancer
d'importants enjeux, notamment en matière de développement
économique, de protection de l'environnement, de relations
internationales, de promotion des droits humains et sur la place du
Québec au sein du Canada;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille
et à ses proches;

QUE les membres de cette Assemblée observent une
minute de silence en la mémoire de ce grand Québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Lévesque, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une
minute de silence.

21 mars 2024

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports.

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les incendies, la formation et la pénurie de pompiers au Québec.
-

21 mars 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 51, Loi modernisant l'industrie de la construction, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 51 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 51 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, portant sur le sujet suivant : « L'abandon du gouvernement du programme de crédit d'impôt pour les travailleurs expérimentés ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace la ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Labrie (Sherbrooke) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « Les soins à domicile »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à M. Dubé, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « Les délais d'attente aux urgences ». Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé, remplace le ministre pour ce débat.

21 mars 2024

À 13 h 35, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 mars 2024, sur la prise en considération du rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs ainsi que sur l'amendement transmis par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis).

Le débat terminé, du consentement de l'Assemblée, M. Lévesque, deuxième vice-président, procède à la lecture de l'amendement proposé par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) avant sa mise aux voix.

L'amendement est rejeté.

Le rapport est adopté.

21 mars 2024

Adoption

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, propose que le projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Dufour (Mille-Îles).

À 16 h 30, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 mars 2024, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

21 mars 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 224)

POUR - 104

Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (PLQ)	Groncin (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	(Dubuc)
Champagne Jourdain	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)	

21 mars 2024

Sur la motion de M. Marissal (Rosemont), conjointement avec Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, M. Ciccone (Marquette), M. Bérubé (Matane-Matapédia), et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 225)

POUR - 103

Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Reid (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	St-Louis (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Dubuc)
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	(Hull)